



ROUTES



Neuvic-sur-l'Isle : travaux de réfection de chaussée par géogrille

Dans le cadre de son programme d'entretien sur ses 5.000 km de routes départementales qui s'élève à 7M€ cette année, le Conseil départemental de la Dordogne procède à la réfection de la couche de roulement de la RD6089, sur le créneau de dépassement de Neuvic, dans le sens Périgueux-Bordeaux, du 15 au 24 juillet, sous la maîtrise d'œuvre de l'Unité d'Aménagement de Périgueux.

Publié le 17 juillet 2025

Cette opération de mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement s'effectue sur 2,7 km de long, soit une surface d'environ 22.000 m². Cette opération était devenue nécessaire car la couche de roulement actuelle réalisée dans les années 90, avec des graves ciments et un enrobé bitumineux présente une fissuration importante, sans déformation de la structure de chaussée.

Soucieuse de mener à bien des travaux d'entretien routier de qualité en tenant compte des contraintes financières qui sont les siennes, la Direction des routes, accompagnée de son laboratoire routier a proposé une technique sur cet itinéraire permettant de limiter dans le temps la remontée des fissures et permettant de pérenniser la couche de roulement dans des conditions similaires aux techniques de base. Le tout à un prix bien moins élevé : 390.000 euros contre les 500.000 euros estimés. La technique retenue permet une intervention sur une hauteur moindre, en remplaçant la couche de base (8 cm), par la mise en œuvre d'une géogrille avant la pose du revêtement (4 cm). En effet, par ses caractéristiques, en étant positionnée entre la couche de base et la couche de surface, la géogrille s'interpose et ralentit la remontée de fissures.

Ainsi, les travaux consistent à la réalisation des phases suivantes :

- › Le rabotage de 4 cm de l'enrobé bitumineux en place (couche de roulement)
- › La mise en œuvre de la géogrille (voile non-tissé de polyester associé à une grille de fibres de verre)
- › La mise en œuvre de la couche de roulement sur une épaisseur de 4 cm.

Ces techniques, couche d'accrochage fibrée ou géogrille en fibre de verre permettent de diminuer les épaisseurs d'enrobés **limitant ainsi les gaz à effet de serre (GES) et le coût de l'opération**. Des études au laboratoire routier départemental sont préalablement nécessaires et ne peuvent pas être réalisées dans toutes les situations.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-eb54e51dec-22334155?>

ne peuvent pas être réalisées dans toutes les situations.

Ces techniques répondent en outre à la politique d'**excellence environnementale** portée par le Département de la Dordogne. La pose d'une géogrille (ou de couche d'accrochage fibrée) s'inscrit, en effet, dans une **approche novatrice** de la mise en œuvre des couches de roulement.

Elle permet l'association de techniques réduisant les émissions de CO2. La géogrille est utilisée pour le renforcement des enrobés, le traitement des remontées de fissures et pour prolonger la durée de vie de la route. Elle est composée de matériaux réutilisables, elle est 100% recyclable en fin de vie. Cette géogrille s'intègre donc dans le processus de revalorisation des agrégats d'enrobés.

La route devrait rouvrir le jeudi 24 juillet pour permettre de procéder aux travaux de peinture (signalisation horizontale) en toute sécurité.

